

Valais : une lézarde

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 419

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'amour. Un monde disparu dont les Québécois soudain déracinés ont comme une secrète nostalgie.

Tout a changé très vite et très profondément dans ce pays. En une génération, la majeure partie de la population est devenue urbaine. Dans les années 60, « la Révolution tranquille » a été marquée par l'intervention directe de l'Etat dans le secteur économique, l'extension de la fonction publique dans la société, l'éducation en particulier. Ce qui a permis aux classes moyennes francophones de contrôler progressivement l'appareil d'Etat. Et de supplanter la puissance du clergé, de contrebalancer les pouvoirs économiques détenus par la bourgeoisie anglophone.

La réforme du système scolaire, et surtout le développement considérable de la radio et de la télévision — sociétés privées et sociétés nationales — ont certainement contribué au renouveau de la culture québécoise. De cette « québécity » qui est volonté d'affirmer une langue et une culture différentes dans le continent nord-américain. D'abord le fait des intellectuels, des étudiants, elle a gagné maintenant toutes les catégories sociales. Le nationalisme québécois, c'est le goût des accents, d'une langue, d'une histoire et d'un pays, bref d'une identité.

Le Québec deviendra-t-il indépendant ? Les résultats des sondages sont contradictoires. Pour certains observateurs, le courant de l'indépendance est désormais irrésistible. Le gouvernement fédéral accuse la radio et la télévision de propagande séparatiste. Il est vrai que dans ce pays de traditions orales vivantes les moyens de communication de masse ont un impact considérable. Une enquête est en cours. Mais que pourrait-on prouver ? Il faudrait censurer tous des média qui jour et nuit parlent et chantent avec les accents d'un Québec déjà libre.

Un Etat francophone est-il viable en Amérique du Nord ? Cinq millions de Québécois français, soit 80% de la population totale, sur un territoire immense — près de quatre fois la superficie de la France — ont certainement un avenir. Les res-

sources minières y sont considérables et encore à peine exploitées. Reste à trouver la formule d'une indépendance qui ne marque pas une rupture économique.

« Comme la Suisse a été malade du Jura, le Canada est malade du Québec »; disait un journaliste québécois. « Mais nous autres, nous avons survécu aux longs hivers, aux Anglais, aux Américains, aux Canadiens, alors nous survivrons à l'indépendance. Nous retrouverons notre assiette, nous serons enfin Québécois français. »

1978 sera-t-elle l'année du Québec ? Cet été déjà, que de touristes au Québec, que de francophones ravis de rencontrer un peuple chaleureux qui in-

vente son avenir. Alors que la France est officiellement présente, surtout dans les domaines de l'information et de l'éducation, la Suisse reste étrangement à l'écart. Certes, il y a les « chalets suisses » et autres restaurants très appréciés dans les villes. Certes il y a les investissements considérables de nos banques dans des sociétés électriques et minières. Mais il serait temps que la Suisse, et surtout les cantons romands, inaugurent une politique officielle d'échanges et de coopération. Et quand le dialogue sera engagé avec le Québec, on pourra engager la conversation avec le canton du Jura...

R.D.

Valais: une lézarde

Lorsque, il y a des mois, « Kritisches Oberwallis » interpellait le gouvernement valaisan au sujet des mandats confiés à un bureau d'ingénieurs ayant conservé des liens avec le conseiller d'Etat Zufferey, on lui avait fait, de haut, la leçon: « Si le dépôt d'une petite question doit pouvoir vous aider dans l'exercice de votre mandat de parlementaire, il ne doit jamais servir d'arme politique partisane... », avait précisé le Conseil d'Etat (cf. DP 379). La teneur des documents produits par le mouvement de gauche haut-valaisan aurait pu pourtant servir de sonnette d'alarme et provoquer une enquête sur les collusions entre secteur public et secteur privé.

Aujourd'hui le Valais nage en plein scandale où se retrouve tout un monde du génie civil et de la finance. Et comme de juste, à peine le dossier ouvert, le « Nouvelliste » crie au « délire masochiste » (2 sept.): (...) « Pourquoi dépasser le cadre de soupçons étayés pour plonger dans une fiction nauséuse ? Ces mêmes Valaisans sont prêts à couper des branches vertes et saines pour se faire mieux fouetter par la suite. Il est temps de revenir à la raison ». La nouvelle de l'arrestation de la première haute personnalité était tombée mardi 30 août...

Nul doute, comme l'écrit l'organe du parti socialiste, « Le Peuple valaisan », sous la plume de Lucien Rosset, que le chef du Département des travaux publics, M. Steiner, soit maintenant au pied du mur. Nul doute que le « lobby politico-routier » doive être mis au pas. Nul doute que des solutions légales existent qui pourraient rétablir la confiance: Lucien Rosset cite notamment la réactivation de la commission permanente des routes, l'accroissement du contrôle des fonds concernés par le Département des finances, par l'Inspection cantonale (à la clef, la loi sur les finances publiques réclamée sans succès).

Mais la réflexion ne devrait pas s'arrêter là. On doit s'interroger sur le climat politique et social qui a permis de tels abus. Comme pour l'affaire Bourgnicht à Fribourg, ou celle de Plan-les-Ouates à Genève, on est frappé de constater combien la domination absolue d'un parti, d'une caste donc, sur un canton, favorise les excès. A cet égard, il faut souhaiter que la diversification de la presse valaisanne, à travers la fondation d'un nouveau quotidien, apporte l'air frais nécessaire, crée un espace où des voix divergentes puissent s'exprimer, exercer un certain contrôle démocratique.